Lettre de
l'Empereur à
Marie Antoinette

20
2 brochures

LETTRE
DE
L'EMPEREUR
A
MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, SA SŒUR.

Ma chere sœur.

Je partage vos vives douleurs, l'idée de vos malheurs me jette dans le plus grand accablement.

Je ne vous écris pas comme Empereur, mais comme un frere qui cherche à diminuer la masse de vos chagrins.

Ayant perdu la puissance d'une reine, le droit d'une mere, et la liberté; on vous à fait esperer sur la protection de ma puissance, et sur celle des autres Princes de l'Europe pour vous rétablir dans vos prérogatifs, On vous à égarée car une chose est la volonté; une autre est le pouvoir.

En considerant ce que les princes de l'europe voudroient et pourroient faire pour vous, vous verrez que vous pouvez tirer Plus d'avantage des moyens de morale et des consolations que la philosophie et la religion vous presentent, que de la puissance de tous les Rois de la terre armés et légués pour votre cause.

Si la chose étoit possible, il seroit de l'interêt des souverains, de rendre au roi de France sa puissance premiere pour oter à leurs sujets le désirs de se soustraire à l'obeyssance, en tentant une révolution telle que celle dont vous êtes la victime, mais cette raison même les retient et les rends circonspects, parce qu'ils ont besoins de toute leur attentions et de leur force, pour s'opposer aux inssurections qu'ils craignent chez eux.

l'orsqu'un Roi perd sa couronne, parcequ'une force majeur la lui enleve contre la volonté de ses sujets, il est tres possible qu'il la reprenne mais lorsque ses sujets la lui ote ou lui font perdre sa puissance, il est impossible de le remettre en jouyssance de ses prérogatifs.

C'est ainsi que Charles XII Roi de Suede, ayant oté la couronne de Pologne au Roi Auguste Electeur de Saxe et l'ayant mit sur la tête de Stanislas, Auguste la reprit facilement, remonta sur son trône et en déposseda Stanislas: et que les Anglois ayant élu guillaume III, Roi d'Angleterre à la place de Jacques II, jamais jacques secondé par la France par ses partisans et Par l'jrlaude

lande ne pu reprendre sa couronne, c'est ainsi dis-je qu'Henri IV malgré ses talens pour la guerre, son courage et ses victoires fut obligé de se faire catholique, pour regner sur la france.

Cependant le roi de Prusse, vient recemment de maintenir le Statouder de Hollande dans toutes ses charges et dignités desquels les Hollandois pretendoient le faire déchoir et dont il etoit dejas privé en partie. Ce fait est tres particulier, il n'etest seulement pas l'effet de ce que la forec du roi de Prusse est trés superienr à celle de la Hollande; mais de ce que le Statondeɪ avoit pour lui les Officiers les soldats et le petit peuple et qu'il n'avoit contre lui qu'une Partie de la haute bourgoisie.

En Frances se sont les soldats, la haute bourgoisie et le Petit penple des villes et des campagnes, armés jusqu'aux dents, qui s'opposent à l'autorité primitif du roi; les officiers qni sont pour la Puissance royale, ne penvent rien ayant les soldats contre eux. En sorte que si plusienrs armées entroient eu France, pour soutenir vos pretentions, ot qu'elles fussent d'abord victorieuses, plus elles avanceroit et plus elles rencontreroient d'ennemis à combattre et leurs pertes ne se reparant pas aussi-tot que celles des François, il arriveroient nécessairement qu'elles suscomberoient.

jl faudroit ma chere soeur pour rendre au roi son premier pouvoir, non-seulement tuer tous les hommes qui sont en France, mais encore une

partie des femmes et des enfans.

Les puissances mecontentes de la révolution, pourroient prendre un autre parti; qui seroit sous pretexte de maintenir la puissance royale; d'attaquer la France de toutes parts sans vouloir pénetrer trop avant dans son sein, et sans autres dessein que d'en démembrer les provinces frontières. Les Espagnols s'empareroient du roussillon ou de la Navarre, je prendrois les villes de la Flandre, j'en pourrois ceder deux ou trois aux Hollandois, le roi de Sardaigne s'agrandiroit, au dépend du Dauphiné on réuniroit L'Alsace ou la Lorraine à l'Allemagne, les Anglois prendroient les possessions françoises des Indes et de l'Amerique: On imiteroit en cela l'Empereur mot efeu frere, la Czarine et le roi de Prusse. qui sous pretexte d'appaiser les troubles de la Pologne, en ont prit une partie qu'ils ont partagé entr'eux.

Ce projet, si bien concerté qu'il pourroit-être. seroit encore d'une réussite trés incertaine; il paroit même que les François auroient l'avantage, car par la jonction de leurs gardes nationales à leurs troupes de lignes, ils pourroient mettre sur pieds des armès aussi nombreuses pour déffendre leur provinces frontières que les alliés en pourroient mettre pour les attaquer; leur force leur courage et leur zele pour la défence de leur foyès et de leur liberté seroient invincibles.

La guerre, ma chere soeur. que l'on feroit aux François, pour votre cause, loin de tourner

à votre avant‹ge , vous seroit entierement funeste : car s'ils avoint du dessous , ils auroient plus de mot fs pour vous détester et vous rendre mal ereuse et s'ils avoient le dessus il n'en seroi que plus hardis à vous molester.

Autant la guerre , seroit contraires à vos inte-terêts autant la paix , la prudence et la circom-pection vous seront salutaires , si vous entreprenez ou que vous fassiez entreprendre au roi, quelque [illegible] contre les françois , l'inviolabilité du roi , ne vous mettroit pas à l'abri de leur vengeance. Car dans la nature du droit des hommes, l'inviolabil té du roi ne lui donne que la liberté de ses sanctions , celles de ses actions particu-iere , e la faculté d'accepter ou de recevoir ibrement la couronne et de l'abdiquer ; mais elle ne lui donne pas le pouvoir de commettre un crime contre un particulier, et à plus forte raison d'en commettre contre la nation ; aucun sènat aucun peuple ne peut donner à son roi , le droit d'etre coupable.

C'est l'esprit positif des francois et de leur constitution , ils n'ont déclaré le roi inviolable dans l'affaire du 21 Juin , qu'a cause que le dé-part et le mémoiré du roi , ne presentent que son tranport d'une ville dans une autre et le désir d'être plus libre dans ses sanctions et dans ses actions. L'infractions du roi à la loi qui lui déffendoit de sécarter de l'Assemblée nationale de plus de vingt lieues n'est pas un crime mais un simple délis , Parceque cette loi n'est que politique et

prohibitive ; et ce délit n'exposoit le roi á perdre sa couronne que dans le cas qu'il n'auroit pas obeyt dans 24 heures à la proclamation qui lui auroit été faite , de se rendre auprès de l'Assemblée nationale. D'ailleurs le roi, n'ayant pû jouir de l'avantage de la loi, qui lui permettoit daller à 20 licues ne doit poiut en suporter la rigueur. Suivant le décrets du 17 juillet, si un roi, porte ou fait porter les armes , aujourdhui , contre la nation , il est sensé avoir abdiqué, et demain il est jugeable. Parconséquent si vous étiez convaincue d'avoir fait entr èr des troupes étrangeres en frances ou d'avoir armés des francois contre leur patrie . l'inviolabilité ne sero t pas un rempart qui vous mettroit à l'abri d'etre poursuivie comme coupable et vous risqueriez d'avoir la tête tranchée : je ne crois pas ; que le chagrin vous porte à preferer une mort violente à une vie malheureuse ; mais përmettez-moi de vous dire : qu'il vaut mieux suporter ses manx avec courage que de mourir avec ignominie.

Adresssez vos voeux au ciel , le Seigneur vient toujours au devant de ceux qui elève leur coeur vers lui, et même de ceux qui l'ont le plus offencé ; éloignez-vous de tous ressentimens de haine et de vengeance ' désiré et cherchez la paix , demandez particulierement à Dieu , la grace de suporter vos afflictions avec sagesse ; et vous recevrez de grandes consolations.

Moderez vous dans vos désirs , ne jettez pas les yeux sur l'état dans lequel vous étiez ci-devaet ,

mais comparez-vous à tant de rois et de reines détronés qui ont été les jouets et les esclâves de leurs vainqueurs et qui en ont recu mille cruautés; vous verrez que vos malheurs sont suportables.

Je ne veux point aggravez vos douleurs par des reproches ; mais je suis faché que vous ayez negligé l'amitié des Francois ; il ne faut pas reguimber contre les aiguillons.

Je vois, avec la plus grande satisfaction possible, que vos malheur ne sont pas éternels et qu'il ne tient qu'à vous d'eun voir la fin, les Francois ont traités de vils factieux ceux qui vouloient que Louis Seize fùt déposé et les ont repoussé par la loi et par la force, cest la preuve la plus fortes de l'attachement des Francois à la monarchie telle qu'elle est statuée par la constitution et de leur fidelité à votre époux ; si d'une part ils atribuent à Louis Seize des torts qu'ils n'a pas d'une autre part ils l'en excusent avec abondance de coeur, ce témoignage de fidèlité, à l'instant qu'ils sont le plus prevenu contre lui, est une augure certaine de la tranquilité gènèrale. Abandonné le roi à son heureux caractere, lorsque suivant les décrets de l'Assemblée nationale on lui presentera la constitution à accepter il l'aceptsra. il deviendra plus libre, il ne fera aucun mauvais usage de sa liberté, il regagnera la confiance et le respect de la nation il sera encore le chef d'un puissant empire, et vous partagerez sa gloire et sa tranquilité, C'est en demeurant en France, que vous conserverez les droits de votre

époux et de votre fils, que vous jouyrez de leur protection, et que la prat que es vertus qui conviennent à votre âge et votre rang vous feront le plus d'honneur.

Je m'interresse à votre sort, par la raison que je suis votre frere et que l'honneur m'en fait la loi; mais encore davantage parce que je partage vos douleurs et vos félicités.

Oh ma soeur! souvenez-vous des amitiés de notre enfance; au nom de Dieu et de l'amour fraternel qui nous uni, aimez la constitution de L'empire françois, comme la Premiere chose qui soutient qui affermit la couronne sur la tête de votre époux, qui la conserve à votre fils, et vous assurera votre repos et votre bonheur; écartez de votre personne tous ceux qui vous parleront de haine de vengeance et de contre-révolution, regardez les comme vos plus dangereux ennemis, ne voyez dans les François que les amis de votre époux et que vos protecteurs, puisqu'ils viennent de donner de si grandes marques de leur attachement à la couronne, considerez leurs ennemis comme ceux de vos enfans; soyez avec eux affable, sincère, génereuse et bienfaisante.

La paix l'honneur et le bien-etre seront les recompences que le ciel accordera aux vertus que vous pratiquérez. je vous embrasse de tout mon coeur.

Votre Frere, L'eopold, Empereur

A Paris chez Piron Rue de la calandre, N. 67.